

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : PVC Cleaner 2575 Strong

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Solvant

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DL CHEMICALS
Roterijstraat 201-203
B-8793 Waregem - Belgium
T + 32 56 62 70 51 - F + 32 56 60 95 68
info@dl-chem.com - www.dl-chem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 32 70 245 245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, catégorie 2 H225

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3 H336

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Composants dangereux : acétate d'éthyle; alcool isopropylique

Mentions de danger (CLP) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

PVC Cleaner 2575 Strong

Fiche de données de sécurité

selon 2001/58CEE

Conseils de prudence (CLP)	: P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 - Porter des vêtements de protection, des gants de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
Phrases EUH	: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
acétate d'éthyle	(N° CAS) 141-78-6 (N° CE) 205-500-4 (N° Index) 607-022-00-5 (N° REACH) 01-2119475103-46	> 50	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° Index) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	> 20	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Air frais, repos. Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. Consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter éventuellement un médecin. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre. Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

PVC Cleaner 2575 Strong

Fiche de données de sécurité

selon 2001/58CEE

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas inhaler les vapeurs. Assurer une ventilation d'air appropriée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Eviter le contact avec les yeux. Eloigner le personnel superflu.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des récipients (citernes) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Chaleur et sources d'ignition.
Matières incompatibles : Aluminium. Le produit peut attaquer certaines formes de plastique.
Informations sur le stockage en commun : Acides forts. Agent oxydant.
Matériaux d'emballage : Acier ordinaire. Acier inoxydable. Conserver dans des conteneurs hermétiques, à l'épreuve des fuites.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

acétate d'éthyle (141-78-6)		
UE	Nom local	Ethyl acetate
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	734 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	200 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	1468 mg/m ³
UE	IOELV STEL (ppm)	400 ppm

PVC Cleaner 2575 Strong

Fiche de données de sécurité

selon 2001/58CEE

acétate d'éthyle (141-78-6)		
UE	Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE (EU) 2017/164
Belgique	Nom local	Acétate d'éthyle # Ethylacetaat
Belgique	Valeur limite (mg/m ³)	734 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	200 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	1468 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	400 ppm
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 02/09/2018
France	VLE(mg/m ³)	1400 mg/m ³
France	VLE (ppm)	400 ppm
propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)		
Belgique	Nom local	Alcool isopropylique # Isopropylalcohol
Belgique	Valeur limite (mg/m ³)	500 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	200 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	1000 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	400 ppm
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 02/09/2018
France	VME (mg/m ³)	980 mg/m ³
France	VME (ppm)	400 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Protection des mains:

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Viton® II	6 (> 480 minutes)	> 0,5 mm		EN ISO 374

Protection oculaire:

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité, Masque facial	Gouttelettes	avec protections latérales	

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque à gaz	Type A - Composés organiques à point d'ébullition élevé (>65°C)	Protection contre les vapeurs	



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: Incolore, limpide.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable

PVC Cleaner 2575 Strong

Fiche de données de sécurité

selon 2001/58CEE

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: < -83 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 75 - 85 °C
Point d'éclair	: ca. -4 °C
Température d'auto-inflammation	: ca. 425 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,87 kg/l
Solubilité	: Eau: Peu soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 2 - 12 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Isopropanol. Peut former des peroxydes explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 orale	4935 lapin
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 29,3 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	1600 mg/l/4h
propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5045 mg/kg
DL50 cutanée lapin	12800 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	20 mg/l/4h

PVC Cleaner 2575 Strong

Fiche de données de sécurité

selon 2001/58CEE

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)	
CL50 inhalation rat (ppm)	6h 10000 ppm

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
	pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
	pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

acétate d'éthyle (141-78-6)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	900 mg/kg de poids corporel/jour

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 poisson 1	350 mg/l <i>Leuciscus idus</i> (aunée dorée)
CL50 poissons 2	431 mg/l <i>Brachydanio rerio</i> (poisson zèbre)
CE50 Daphnie 1	717 mg/l daphnie
EC50 72h algae 1	17,9 mg/l
NOEC chronique crustacé	2,4 mg/l (méthode OCDE 201)
NOEC chronique algues	> 100 mg/l <i>Desmodesmus subspicatus</i>

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	96 h 9640 mg/l
CE50 Daphnie 2	24 h 1000 mg/l <i>Daphnia Magna</i>
CE50 autres organismes aquatiques 2	72 h 1000 mg/l algae

12.2. Persistance et dégradabilité

acétate d'éthyle (141-78-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	99,9 % (méthode OCDE 303)

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acétate d'éthyle (141-78-6)	
Log Pow	0,73
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

acétate d'éthyle (141-78-6)	
Ecologie - sol	Faible adsorption.

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)	
Ecologie - sol	Volatil et soluble dans l'eau.

PVC Cleaner 2575 Strong

Fiche de données de sécurité

selon 2001/58CEE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PVC Cleaner 2575 Strong

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Composant

acétate d'éthyle (141-78-6)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Vider complètement les emballages avant élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR

ADR

14.1. Numéro ONU

1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT ; acétate d'éthyle(141-78-6) ; propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol(67-63-0)), 3, III, (D/E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3



14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1

Dispositions spéciales (ADR) : 274, 601, 640E

Quantités limitées (ADR) : 5I

Quantités exceptées (ADR) : E1

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC03, LP01, R001

Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T4

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1, TP29

Code-citerne (ADR) : LGBF

Véhicule pour le transport en citerne : FL

Catégorie de transport (ADR) : 3

PVC Cleaner 2575 Strong

Fiche de données de sécurité

selon 2001/58CEE

Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V12

Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2

Numéro d'identification du danger (code Kemler) : 30

Panneaux oranges :



Code de restriction en tunnels (ADR) : D/E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil I BC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Réservez aux utilisateurs industriels et professionnels.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

MSDS Reach Annex II DL-Chem

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.